



Soumission écrite à la consultation sur le deuxième examen législatif de la *Loi sur le tabac et les produits du vapotage*

Novembre 2023

Introduction

La Société canadienne de pédiatrie (SCP) est heureuse de soumettre les commentaires suivants dans le cadre de la consultation publique sur le deuxième examen législatif de la *Loi sur le tabac et les produits du vapotage* (LTPV). Dans son rôle d'association nationale des pédiatres, des surspécialistes de la pédiatrie et des autres dispensateurs de soins aux enfants et aux adolescents, la SCP se félicite des efforts de Santé Canada en vue de réglementer la fabrication, la vente, l'étiquetage et la promotion des produits du tabac et du vapotage. Des progrès importants ont été accomplis vers la concrétisation de certains des objectifs fondamentaux de la LTPV, mais de graves problèmes en empêchent la pleine réalisation et les pleines retombées. Étant donné la portée de cette consultation, de même que le mandat et l'expertise de la SCP, la présente soumission écrite abordera un thème précis : la restriction de l'accès des jeunes aux produits du tabac.

Atteindre les groupes aux taux de tabagisme démesurés

La diminution marquée des taux de tabagisme, constatée grâce à l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2001 à 2021, est un important indicateur de la réussite à réduire les taux de tabagisme chez les Canadiens, particulièrement chez les 15 à 19 ans (qui, de 26 % en 2001, sont passés à environ 3 % en 2021). Cependant, ce nombre doit être nuancé, car l'ESCC ne saisit pas les taux de tabagisme chez les peuples des Premières Nations qui habitent dans une réserve, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes, les personnes qui habitent dans des établissements et les autres sous-groupes qui ont toujours présenté un taux de tabagisme plus élevé que la moyenne.

Bien que le taux national de tabagisme ait nettement chuté depuis 20 ans, certains adolescents et jeunes adultes continuent d'être plus à risque de devenir des fumeurs réguliers. Étant donné les progrès réalisés vers la réduction des taux de tabagisme depuis quelques décennies, il est impératif de prioriser les groupes présentant un taux démesuré de tabagisme bien implanté et bien répertorié. Ces mesures incluent des ressources affectées et des mesures de soutien adaptées par et pour les peuples autochtones, les personnes LGBTQ2IA+, les personnes à faible revenu, les personnes ayant un trouble de santé mentale et celles n'ayant pas achevé leurs études secondaires. Il faut promouvoir l'examen attentif et continu de la pertinence et de l'efficacité des mesures de santé publique qui respectent le principe de « rien sur nous sans nous », afin de mieux soutenir la promotion de l'équité en santé et d'accroître la possibilité de parvenir à la cible de moins de 5 % d'ici 2035 établie par la *Stratégie canadienne sur le tabac*.

À la lumière du taux de tabagisme de 58 % au Nunavut et de 26 % dans les Territoires du Nord-Ouest¹, l'écart entre le taux de tabagisme chez les Autochtones et les non-Autochtones, notamment, demeure bien trop élevé. Malgré les baisses globales de prévalence du tabagisme et l'augmentation des tentatives d'abandon du tabagisme, il est encore démontré que les jeunes autochtones risquent plus de cinq fois plus d'être des fumeurs que les jeunes non autochtones². Il faut accorder à cette iniquité en santé et aux déterminants sociaux de la santé qui l'ont alimentée pendant des générations toute

¹ Santé Canada. Document de discussion : deuxième examen législatif de la *Loi sur le tabac et les produits de vapotage*, 2023. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/programmes/consultation-deuxieme-examen-legislatif-loi-tabac-produits-vapotage/document.html> (consulté le 24 octobre 2023).

² Sikorski C, Leatherdale S, Cooke M. Tobacco, alcohol and marijuana use among Indigenous youth attending off-reserve schools in Canada: cross-sectional results from the Canadian Student Tobacco, Alcohol and Drugs Survey. *Health Promot Chronic Dis Prev Can.* Juin-juillet 2019;39(6/7):207-15.

l'attention nécessaire pour promouvoir la santé et le bien-être des jeunes autochtones d'une manière adaptée à leur culture, tout en répondant aux objectifs de la LTPV.

Renforcer les données

Une plus grande ventilation des données selon l'âge permettrait de mieux réagir au tabagisme chez les enfants et les adolescents du Canada. De nombreuses études et de nombreux sondages accumulent des données sur le groupe des 15 à 19 ans, mais saisissent mal la différence entre les jeunes qui n'ont pas atteint la majorité, les jeunes plus âgés et les jeunes adultes. Dans la mesure du possible, l'écart quant à la facilité d'accès des jeunes plus âgés qui peuvent acheter des produits du tabac en toute légalité, en plus des nombreuses différences à l'égard du degré d'autonomie, du style de vie, des facteurs de stress, de l'influence des camarades et des taux de consommation de substances psychoactives chez les jeunes de 18 à 19 ans par rapport à ceux de 15 à 17 ans, devrait se refléter dans les données disponibles.

De même, de nombreuses études et de nombreux rapports portent sur le taux de tabagisme chez les 15 ans et plus. Cependant, on sait que de nombreux Canadiens fument leur première cigarette à moins de 15 ans, et que 70 % des fumeurs actuels affirment avoir fumé leur première cigarette complète avant l'âge de 18 ans³. Selon des recherches de l'Université de Waterloo, 9,3 % des étudiants de la 7^e à la 9^e année ont déclaré avoir essayé de fumer une cigarette, soit un taux à peine moins élevé que les 10,5 % d'adolescents de 15 à 19 ans qui ont affirmé la même chose⁴.

Les enfants accèdent davantage aux produits du tabac lorsque leurs parents, leurs frères et sœurs et leurs amis fument, car ceux-ci normalisent les comportements des fumeurs, et ces deux aspects accroissent leur probabilité de tabagisme⁵. D'autres données sur le taux de tabagisme chez les enfants de moins de 15 ans pourront contribuer à renforcer les initiatives d'intervention précoce et les campagnes d'éducation publique pour atteindre les enfants et les adolescents les plus à risque de tabagisme et d'accoutumance au tabac.

Surveiller les répercussions des nouvelles étiquettes de mise en garde

Parmi les efforts novateurs en vue de freiner le tabagisme chez les jeunes, il faudra surveiller de près l'adoption des nouveaux règlements sur les mises en garde apposées directement sur les cigarettes. La SCP espère fortement que l'entrée en vigueur de cette réglementation aura des répercussions positives sur le nombre de fumeurs adolescents et sur la sensibilisation de ces jeunes aux risques du tabagisme sur la santé.

Des mesures de surveillance et d'évaluation énergiques s'imposeront pour évaluer les répercussions de cette nouvelle réglementation, en déterminer les failles éventuelles et y réagir, et adopter les efforts complémentaires susceptibles de s'imposer. C'est particulièrement important puisque le Canada est le premier pays au monde à adopter une telle approche en matière de réglementation. De rigoureuses

³ Statistique Canada. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2021.

https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&Id=1314175 (consulté le 24 octobre 2023).

⁴ Reid JL, Hammond D, Burkhalter R et coll. Tobacco Use in Canada: Patterns and Trends. Édition 2022. Waterloo, ON: Université de Waterloo. https://uwaterloo.ca/tobacco-use-canada/sites/default/files/uploads/files/tobacco_use_in_canada_2022_4.pdf (consulté le 24 octobre 2023).

⁵ Jetty R. L'utilisation du tabac à des fins rituelles et le tabagisme chez les enfants et les adolescents autochtones du Canada. Paediatr Child Health 2017;22(7):400-5.

données probantes par lesquelles en évaluer les répercussions contribueront à éclairer les pratiques exemplaires internationales et, on l'espère, amélioreront également la santé et le bien-être des jeunes d'autres territoires.

Soutenir l'abandon du tabac fondé sur des données probantes chez les adolescents

Ces dernières années, le Canada est témoin d'une baisse générale de la prévalence du tabagisme. Cependant, malgré le grand nombre de campagnes et d'interventions, des milliers de jeunes commencent à fumer chaque année au Canada⁶. Les études démontrent que la plupart des fumeurs adolescents aimeraient arrêter de fumer,⁷ et que bon nombre essaient d'y parvenir par leurs propres moyens. Malheureusement, la plupart des tentatives échouent et le taux de rechute est élevé. D'après une analyse Cochrane de l'abandon du tabac chez les adolescents, ce sont les interventions comportementales de groupe qui fournissent la meilleure qualité de preuves, mais des études randomisées et contrôlées rigoureuses auprès d'un nombre suffisant de sujets devront être effectuées pour mieux comprendre l'efficacité des interventions en place, seules ou combinées, au sein de cette population⁸. Il est fortement recommandé que tous les ordres de gouvernement appuient de telles interventions fondées sur des données probantes visant à aider les jeunes fumeurs dans leurs tentatives d'abandon du tabagisme, afin d'en accroître l'accès et de réduire les obstacles. De plus, les gouvernements devraient financer et encourager des recherches supplémentaires sur les interventions fondées sur des données probantes visant la prévention et l'abandon du tabagisme chez les adolescents et les jeunes adultes.

Accroître les efforts pour réduire le vapotage chez les jeunes

Contrairement aux progrès importants réalisés vers la réduction du taux de tabagisme chez les adolescents et les jeunes adultes du Canada, la prévalence d'utilisation plus généralisée des produits du tabac demeure très préoccupante, notamment à l'égard du vapotage chez les jeunes. D'après l'Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine (ECTN) de 2022, 6,2 % des jeunes de 15 à 19 ans et 10,7 % des jeunes adultes de 20 à 24 ans ont utilisé au moins un produit du tabac dans les 30 jours précédents⁹. Selon les données limitées sur le vapotage tirées de l'ECTN de 2022, 30 % des jeunes de 15 à 19 ans ont déclaré avoir déjà tenté de vapoter, et 14 % ont affirmé avoir vapoté dans les 30 jours précédents. Par ailleurs, 48 % des jeunes adultes de 20 à 24 ans ont déjà essayé de vapoter, et 17 % ont affirmé avoir vapoté dans les 30 jours précédents¹⁰.

Chez les personnes qui ont déclaré avoir vapoté dans les 30 jours précédents (à l'exclusion du vapotage de cannabis), 11,6 % des 15 à 19 ans et 16,7 % des 20 à 24 ans ont indiqué avoir vapoté un liquide

⁶ Harvey J, Chadi N. La prévention du tabagisme chez les enfants et les adolescents : des recommandations en matière de pratiques et de politiques. *Paediatr Child Health* 2016;21(4):215-21.

⁷ Ibid.

⁸ Fanshawe TR, Halliwell W, Lindson N et coll. Tobacco cessation interventions for young people. *Cochrane Database of Systematic Reviews* 2017;11. doi : 10.1002/14651858.CD003289.pub6 (consulté le 1^{er} novembre 2023).

⁹ Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine (ECTN) : sommaire des résultats pour 2022. Santé Canada, 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/enquete-canadienne-tabac-nicotine/sommaire-2022.html> (consulté le 25 octobre 2023).

¹⁰ Ibid.

contenant de la nicotine¹¹. Chez les personnes qui ont déclaré avoir vapoté dans les 30 jours précédents, 69 % des 15 à 19 ans et 62 % des 20 à 24 ont affirmé n'avoir jamais fumé¹². Ce phénomène démontre le double problème d'une nouvelle génération de jeunes Canadiens qui deviennent dépendants à la nicotine par le vapotage et qui s'adonnent à la coconsommation. Même si le vapotage ne devrait pas servir d'outil d'abandon du tabac chez les jeunes en raison de son absence d'efficacité et des preuves de ses méfaits¹³, ces statistiques témoignent du fait que les jeunes peuvent avoir commencé à vapoter dans l'espoir d'arrêter de fumer. Il est fortement recommandé d'investir davantage pour faire connaître l'absence de données probantes sur l'efficacité du vapotage comme outil d'abandon du tabac chez les jeunes. Il est également recommandé de diffuser tout message en appui à l'utilisation du vapotage comme outil d'abandon du tabac chez les adultes plus âgés, de manière à éviter que les adolescents envisagent le vapotage comme outil efficace d'abandon du tabac ou à en promouvoir une utilisation plus généralisée.

Dans l'ECTN de 2022, 63 % des jeunes de 15 à 19 ans et 60 % des jeunes adultes de 20 à 24 ans qui avaient vapoté dans les 30 jours précédents ont déclaré avoir utilisé plus souvent une saveur de fruit¹⁴. La grande disponibilité des arômes populaires chez les jeunes, y compris les saveurs de fruit et de menthe, a beaucoup contribué à la popularité du vapotage au Canada et a rendu des milliers de jeunes et de non-fumeurs vulnérables aux nombreux effets de l'utilisation des produits du vapotage sur la santé physique et mentale. Compte tenu de l'intérêt envers les produits du vapotage aromatisés chez les jeunes, la SCP réitère avec force son appui à l'interdiction de tous les produits de vapotage aromatisés (à l'exception du tabac) et exhorte Santé Canada à ne pas abandonner la réglementation qu'elle envisage à ce propos. Plusieurs provinces et territoires ont pris l'initiative d'interdire les produits aromatisés, et la SCP incite fortement Santé Canada à emboîter le pas.

Adopter une approche proactive envers la nicotine synthétique

De même, lorsqu'on examine l'utilisation d'autres produits du tabac chez les jeunes, il est important que Santé Canada se montre proactive dans son approche à l'égard des produits nouveaux et émergents, y compris la nicotine synthétique dans les produits de vapotage, ainsi que les pochettes, les vaporisateurs et les bonbons de nicotine. L'utilisation de nicotine synthétique est déjà élevée aux États-Unis et deviendra sûrement un problème de plus en plus important au Canada, surtout que Santé Canada a récemment autorisé les pochettes buccales de nicotine comme substitut nicotinique chez les adultes de 18 ans et plus. Étant donné les récentes tendances observées aux États-Unis, Santé Canada a l'occasion d'agir en amont et de restreindre l'attrait, la commercialisation et la vente des produits de nicotine synthétique chez les jeunes.

¹¹ Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine (ECTN) : tableaux détaillés de 2022. Santé Canada, 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/enquete-canadienne-tabac-nicotine/sommaire-2022/tableaux-detaillés-2022.html#tbl8> (consulté le 25 octobre 2023).

¹² Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine (ECTN) : sommaire des résultats pour 2022. Santé Canada, 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/enquete-canadienne-tabac-nicotine/sommaire-2022.html> (consulté le 25 octobre 2023).

¹³ Chadi N, Vyver E, Bélanger RE. La protection des enfants et des adolescents contre les risques du vapotage. *Paediatr Child Health* 2021 (6): 366-74.

¹⁴ Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine (ECTN) : sommaire des résultats pour 2022. Santé Canada, 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/enquete-canadienne-tabac-nicotine/sommaire-2022.html> (consulté le 25 octobre 2023).

Apprendre des autres territoires

Pour vraiment réaliser les objectifs de la LTPV, il est également capital de continuer à favoriser des approches novatrices ici, au Canada, et à tirer des enseignements des approches adoptées dans d'autres territoires. Santé Canada devrait surveiller de près les réussites et les difficultés liées aux approches adoptées et envisagées dans d'autres territoires (comme la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni), y compris l'interdiction générationnelle du tabac ou l'élimination progressive du droit d'acheter des produits du tabac en toute légalité, dans la quête de moyens efficaces de parvenir à l'objectif d'abaisser le taux de tabagisme à moins de 5 % d'ici 2035.

Accroître les mécanismes de mise en vigueur

Enfin, l'un des plus gros enjeux relatifs à l'efficacité de la LTPV provient du peu de mécanismes de mise en vigueur qui y sont accolés. Ainsi, les risques pour tous ceux qui exercent leurs activités en directe contravention de la LTPV sont trop faibles pour les inciter à changer. Il est donc fortement préconisé d'accroître les mécanismes de mise en vigueur et d'adhésion qui prévoiraient des sanctions importantes pour ceux qui, dans le cadre de leurs activités, contreviennent ouvertement à la LTPV.

À propos de la SCP

La Société canadienne de pédiatrie est l'association nationale composée de pédiatres engagés à travailler ensemble et avec d'autres à faire progresser la santé des enfants et des adolescents en faisant la promotion de l'excellence des soins de santé, de la défense des enfants, de l'éducation, de la recherche et du soutien de ses membres. Créée en 1922, la SCP est une association de professionnels à adhésion volontaire représentant plus de 3 600 pédiatres, pédiatres surspécialisés, résidents en pédiatrie et autres intervenants qui travaillent avec les enfants et les adolescents et les soignent. La SCP est régie par un conseil d'administration élu qui représente chaque province et chaque territoire.